



PERMIS A1/A2

L'Auto-école Franck PENEL est une petite entreprise à l'esprit familiale de moins de 10 salariés et existe depuis 27 ans sous ce nom (anciennement Auto-école DUCLOS).

Aujourd'hui l'Auto-école Franck PENEL
c'est :

10 Formations

6 salariés

5 véhicules boîte mécanique

2 véhicules boîte automatique

3 motos

1 remorque

Contact :

Mr Franck PENEL

03.23.83.25.40

penel.auto-ecole@wanadoo.fr

DUREE DE LA FORMATION

20 heures minimum de formation

LIEU DE LA FORMATION

CHATEAU THIERRY

TARIF

Nous consulter

DATE :

Nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :

L'objectif général est d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir

- Etre autorisé à conduire un véhicule de la catégorie A du permis de conduire

PROGRAMME DE LA FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE PASSAGE DE LA CATÉGORIE A1/A2

Ce programme de formation est réalisé sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des motocyclettes.

Elle a pour objectifs :

- d'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette
- de comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette
- de travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

COMPETENCE 1 : MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE, HORS CIRCULATION

Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.

Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.

Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur.

Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine.

Descendre de la machine en sécurité.

Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.

Monter et rétrograder les rapports de vitesse.

Maîtriser la réalisation d'un freinage.

Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.



PERMIS A1/A2

PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE) :

Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)

Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)

Maîtriser les techniques d'inclinaison.

Réaliser un freinage d'urgence.

COMPETENCE 2 : APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

Connaître et respecter les règles de circulation.

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux roues).

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Adapter l'allure aux circonstances.

Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.

Tourner à droite et à gauche.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Maîtriser les techniques d'inclinaison.

Réaliser un freinage d'urgence.

COMPETENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

Evaluer et maîtriser les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.

Communiquer avec les autres usagers.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.

Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

COMPETENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).

Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto.

Pratiquer l'éco conduite.



PERMIS A1/A2

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Être âgé de 16 ans pour le A1 et 17 ans pour le A2 au moment de la constitution du dossier,
- Être titulaire de l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2** ou de l'**Attestation de Sécurité Routière** pour les personnes qui ont atteint l'âge de 16 ans à compter du 1er janvier 2004 dans le cas d'une première demande de permis.

RESULTATS ATTENDUS

- Être capable de réussir l'examen du permis A1/A2

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Cours théoriques et pratiques.
- La formation est dispensée sur un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le PTAC est supérieur ou égal à 1 000 kilogrammes.
- Sur piste et/ou sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation continue par le formateur

LES ÉPREUVES DES PERMIS A1 ET A2		
LES ÉPREUVES DU PERMIS		
ETG Le code*	<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves 	
Épreuves plateaux	• Épreuve à allure réduite	<ul style="list-style-type: none"> • Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes. • Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée, une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager.
	• Vérifications	<ul style="list-style-type: none"> • À l'issue de l'exercice sans l'aide du moteur, l'expert vérifie l'équipement du motard et interroge le candidat sur les vérifications de sécurité à faire avant le départ.
	• Interrogation Orale	<ul style="list-style-type: none"> • Les 12 fiches d'interrogation orale présentent les grands thèmes de la sécurité routière liés à la pratique de la moto : statistiques accidents, prises de risques, le comportement avec les autres usagers, l'assurance, l'alcool, les drogues,... Loin de les savoir par cœur, il est demandé de connaître leur contenu afin de savoir le restituer en montrant qu'on l'a compris et qu'on a intégré l'ensemble du message.
	• Épreuve à allure plus élevée : freinage	<ul style="list-style-type: none"> • Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
	• Épreuve à allure plus élevée : évitement	<ul style="list-style-type: none"> • Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.
Épreuve en circulation	<ul style="list-style-type: none"> • Des parcours les plus variés possibles • Conduite autonome durant 5 minutes • Arrêt et redémarrage hors circulation 	

*Vous n'avez pas à repasser le code si vous êtes titulaire d'un autre permis depuis moins de 5 ans.